

Séance ordinaire du 09.05.2017 à 20 h 00

Absents excusés : GENTNER Corinne, SCHUELLER Rébecca, PHILIPPS Astride.

Tous les membres étaient présents sous la présidence de Mr RICHERT René, Maire.

Secrétaire de séance : Rachel HUBSCH.

Date de la convocation : 02.05.2017

Lieu de séance : Mairie de Riedseltz.

Le quorum est atteint pour délibérer lors de la séance.

Aucune remarque n'étant formulée concernant le dernier compte-rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS

Aucune.

INFORMATIONS

DELIBERATION 2017-21

Objet : débat actant la tenue du débat sur les orientations du PADD (Projet d'Aménagement de Développements Durables)

M. le maire informe que par arrêté du 31 mars 2017, il a été engagé une procédure de déclaration de projet relative à la reconversion de la BA 901 qui emportera mise en compatibilité du PLUi, notamment sur les secteurs de Drachenbronn et de Cleebourg pour les parties réglementaires.

Il rappelle que le dossier de PLU comprend un Projet d'Aménagement et de Développement Durables, document central du PLU et qui explicite le projet politique quant au devenir du territoire intercommunal. Compte tenu de l'importance du projet pour le territoire, il convient d'intégrer dans ce document les orientations prises par la communauté de communes pour accompagner la fermeture de la base de Drachenbronn.

Enfin il rappelle, qu'en vertu de l'article L153-12 du code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD doivent faire l'objet d'un débat au sein des conseils municipaux de l'intercommunalité.

M. le maire présente les évolutions apportées aux orientations du PADD.

Vu l'exposé du maire ;

Vu les articles L101-1, L101-2, L151-1 et suivants du code de l'urbanisme et en particulier les articles L151-5 et L153-12 ;

Vu l'arrêté du président du 31 mars 2017 engageant une procédure de déclaration de projet relative au projet touristique innovant qui emportera mise en compatibilité du PLUi ;

Le conseil municipal, après avoir débattu des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

PREND ACTE de la tenue du débat conformément aux dispositions de l'article L153-12 du code de l'urbanisme.

- Document de valorisation financière et fiscale 2016.
- Travaux du Conseil municipal : rendez-vous le 27.05.2017 à 8 heures, cimetière.
- Enrobés du cimetière : délai de garantie ? 1 an ? A vérifier.
- Création d'une Maison d'Assistante Maternelle à Riedseltz (MAN), rue de la Laiterie. Initiative privée.
- Les actifs de la commune/Biens immobiliers.
- Dépenses générales de fonctionnement : associations aides.
- Bureau de vote pour les prochaines élections législatives les 11 et 18 juin prochains.
- CCPW : quels sont les retours financiers pour la commune.
- Rénovation des logements de l'école maternelle : planning des travaux fin mai.
- Voyage en Haute-Vienne.
- CAE Espaces Verts.
- Nettoyage des locaux communaux. Le montant annuel est jugé trop important.
- Entrée Nord de Riedseltz. Un arbre, type bonzaï, volé, d'une valeur d'au-moins 190 €. Mme HEINTZ-NAAS ne veut plus faire de bénévolat tant qu'une solution ne sera pas trouvée.
- Demande réitérée pour l'achat de drapeaux permanents pour la mairie.

La séance est levée à 22 h 30

Prochaine séance le : 06.05.2017 à 20 h.

N.B : en cas d'absence d'un conseiller municipal, les procurations sont à transmettre à la mairie, par écrit.

SIGNATURE DU REGISTRE :

1. RICHERT René	
2. GENTNER Corinne	consulté
3. GRIMM Joseph	
4. SCHUELLER Rébecca	consulté
5. MAIGNE Claude	
6. HEINTZ-NAAS M-Claude	
7. CONTAL André	
8. PHILIPPS Astride	consulté
9. KOLB Sabine	
10. ACHOUR Marie-Josée	
11. HUMMEL Yves	
12. ROHRIG Nicolas	
13. HRYCENKO Marie	
14. BEIL Thierry	
15. GUIDONI Mathias	